



Les processus de la concertation

Les dessins de ce dossier sont de Frédéric Deligne

le dossier

CONCERTATION

Sensibilité, flexibilité, créativité

Aujourd'hui, les populations aspirent à participer à l'élaboration des décisions. Elles le disent clairement et réclament le dialogue comme une évidence. Défi à relever, la concertation impose à ses animateurs une grande capacité d'adaptation.

Tant que les politiques publiques de protection des milieux naturels se limitaient à quelques sites prestigieux, l'État pouvait s'appuyer sur la réglementation, sur l'interdiction; et mobiliser les moyens nécessaires au respect de ses décisions. Mais la pression sur les milieux s'est fortement accrue et les initiatives de protection se sont multipliées en conséquence, tout particulièrement avec Natura 2000. De nos jours, elles couvrent une part importante du territoire. L'imposition de ces dispositifs par les autorités aurait désormais un coût économique et politique beaucoup trop élevé; et ce, d'autant plus que la population aspire à participer plus directement à l'élaboration des décisions qui la concernent et aussi, comme l'écrit Marc Guérin, parce que l'argument de l'intérêt général a perdu du poids. Aujourd'hui, la protection des espaces naturels passe donc autant par la connaissance scientifique des écosystèmes et par la maîtrise des techniques de génie écologique que par l'établissement d'un dialogue entre les parties concernées; notamment, entre les organisations qui portent l'objectif de protection et les autres acteurs du territoire.

Ce dossier apporte divers éclairages sur la manière

dont ce dialogue se met en place, en proposant plusieurs témoignages. Il montre que dialoguer, c'est d'abord écouter et comprendre l'autre, c'est associer différents types de savoirs, c'est mettre en avant les besoins de chacun et non pas les procédures. Il apporte des éléments de réponse à la question de savoir qui est légitime pour faciliter le dialogue. Il propose quelques outils de diagnostic et d'animation. Il mentionne combien il est important de bien gérer à la fois l'espace et le temps du dialogue. Il insiste sur le fait que le travail ne doit pas s'arrêter avec la signature d'un accord. Le dialogue doit se poursuivre au-delà, pour accompagner la mise en œuvre des mesures décidées et pour rendre possible les adaptations nécessaires. Finalement, ce dossier laisse entrevoir que, non seulement l'animation du dialogue repose sur des compétences relationnelles, mais qu'elle demande à l'animateur de mieux se connaître lui-même et de développer ses capacités d'adaptation.

Adaptation, adaptation... le dialogue sur la nature, dialogue de vivants sur le vivant, est un défi permanent qui nous obligerait donc à toujours plus de sensibilité, de flexibilité et de créativité. ■

PHILIPPE BARRET
GEYSER - INGÉNIEUR AGRONOME,
MÉDIATEUR ET FORMATEUR

>>> Mèl :
phi.barret@geyser.asso.fr